

Monsieur le Président,

La DGFIP a 10 ans et, une fois encore, au nom de l'exemplarité peut-être, des préconisations de CAP 22 sans doute, elle supportera, en 2019, près de la moitié des suppressions d'emplois alors qu'elle ne représente désormais plus que 5 % des effectifs de la Fonction Publique d'État.

Ainsi, la spirale infernale de suppression d'emplois, de fermetures de postes et de services s'accroît, au mépris des besoins réels des usagers.

Pour mémoire, au 1er janvier 2018, 174 trésoreries ont fermé définitivement leur porte.

Rappelons par ailleurs le triste record détenu par la DGFIP : notre administration, depuis 10 ans, est la 1ère contributrice « à la maîtrise des effectifs de l'État » comme le rappelle la Cour des comptes dans son rapport de juin dernier intitulé « La DGFIP a 10 ans ».

La saignée intolérable infligée à nos services s'ajoute donc à celles des années précédentes :

- ➔ 2 130 suppressions d'emplois en 2019 ;
- ➔ 1 600 en 2018 ;
- ➔ 1 630 en 2017... près du quart des effectifs en 10 ans.

L'addition pourrait encore s'alourdir avec l'application annoncée par le gouvernement de la « méthode à 10 000 » dès l'année prochaine pour parvenir à 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État à la fin du quinquennat.

**Comment le directeur général compte-t-il assumer devant les usagers la mise à sac du service public induite par cette mécanique destructrice ?**

En confiant par exemple à des prestataires extérieurs l'encaissement des recettes publiques pour pallier ce qui va devenir une carence manifeste de nos services ?

En généralisant l'accès des notaires au fichier immobilier et en fusionnant les SPF ?

En abandonnant des missions en catimini, voire en les privatisant comme dans le cadre du Prélèvement à la source ?

Ou alors, en attendant le réseau unique de recouvrement des recettes fiscales et sociales.

Au motif de simplification pour les entreprises et les particuliers, ce qui se profile est bien l'individualisation de l'impôt voire sa fusion avec la CSG autrement dit la fin de l'impôt républicain.

Et pourtant, l'accompagnement du PAS constitue une mesure phare dans le PLF 2019. Qu'il y ait de moins en moins d'agents pour accompagner les contribuables dans leur démarche n'est visiblement pas le problème.

**Au contraire, cette réforme constitue un nouveau prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois. Il faut être doté d'une bonne dose d'inconscience ou de cynisme pour oser cette justification.**

F.O.-DGFIP condamne cette politique de destruction du service public, désastreuse pour les conditions de travail des personnels et l'exercice des missions.

Pour revenir à l'ordre du jour du CTL d'aujourd'hui, notamment le point sur le déploiement SIRHIUS et les conséquences sur le service RH qui voit le départ de 2 cadres du service et l'inévitable répartition des missions qui en découle (suppressions d'emplois quand tu nous tiens !), faisons un vœu pour qu'au moins le même niveau de qualité soit au rendez-vous. De mémoire d'agents, les erreurs commises ou retards constatés par les services RH de la DGFIP c'est *epsilon* ! Ce n'est pas quantifiable !

Rappelons aussi que le numérique ne résout pas tout, et ne garantit pas une meilleure qualité de service.

Alors, même si Nietzsche rappelle dans le « Crépuscule des idoles » que « seules les pensées que l'on a eu en marchant valent quelque chose », il en est des monuments de la nature comme de ceux de l'esprit : pour jouir de la beauté des paysages, il faut être au véritable point de perspective .

- Balf syndicale : [fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr)

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>